

RETOUR PHOTOS AVANT CONFINEMENT

Samedi 8 février : Pascale et ses deux chorales font à nouveau sensation



L'église des Plans a accueilli pour la deuxième année consécutive les chorales « Harmony et variation » de Mons et « Moi je veux chanter » de Bessèges qui avaient fait un tabac le printemps précédent. Il s'agit de deux groupes de passionnés et de chanteurs amateurs dirigés par un même chef de chœur, Pascale Martin qui semble jouer de ses choristes comme d'un instrument... Si pour cette seconde prestation l'église était moyennant remplie -frimats de l'hiver oblige - le spectacle fut, une nouvelle fois, très réussi. La magie a opéré dès les premières vocalises. Plantée derrière sans clavier d'accompagnement, la dynamique chef de chœur a immédiatement entraîné dans son sillage ses quarante choristes lancés à cœur perdu dans l'interprétation de magnifiques mélodies écrites ou composées par Ferrat, Julien Clerc, Berger, Delpech, Balavoine et autre Goldman... Des mélodies entraînantes, des textes forts qui ont, une nouvelle fois, fait mouche. C'est avec un réel plaisir, que bissés, les choristes sont revenus dans le chœur de la petite église, interpréter une

dernière chanson.

Dimanche 9 février : les 30ème Foulées de l'Alauzène ont mobilisé 120 coureurs

Pour la 30ème année consécutive les Foulées de l'Alauzène ont traversé la commune suscitant toujours autant d'intérêt auprès des coureurs mais également des spectateurs qui multiplient les encouragements à chaque passage des sportifs. Il faut dire que la course, organisée depuis l'origine par l'association Vivre à Brouzet, est devenue incontournable parmi les compétitions pédestres régionales. Elle participe désormais aux épreuves qui comptent pour le classement des coureurs des Foulées de l'Agglomération alésienne...

Comme chaque fois, c'est l'Abribus de la place rénover du Mas Amoureux où est aménagé le premier ravitaillement de la course, qui voit arriver les premiers coureurs lancés à la conquête de nouveaux records personnels. Précisément, parmi eux et de l'avis unanime, le conseiller départemental Philippe Ribot mais aussi le président des Foulées de l'Alauzène Robert Valais sont passés au ravitaillement en un temps record. De quoi augurer d'une compétition grand cru qui aura mobilisé plus de 120 coureurs.



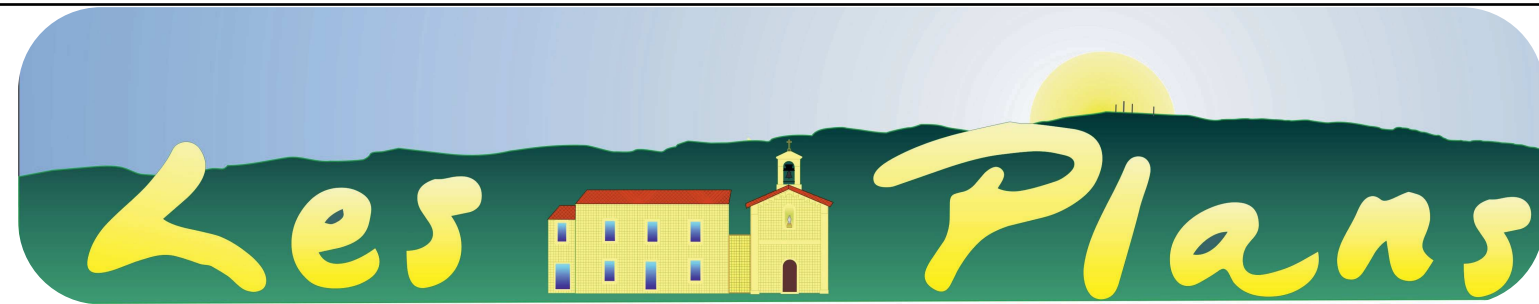
Samedi 29 février : la fête du cochon transforme la mairie en atelier de charcuterie



Quand l'association des chasseurs des Plans choisit d'innover, elle ne fait pas dans la demi-mesure. En effet, tous les ingrédients de la réussite étaient là pour faire de cette première fête du cochon un franc succès. Bien décidés à démontrer leur savoir-faire en la matière, le président Loulou entouré d'une joyeuse équipe de charcutiers amateurs de la société de chasse du village, ont décrété avec la bénédiction et l'assentiment des élus, la première fête du cochon en terre esplanine. C'est ainsi qu'un magnifique cochon de quelque 120 kg transporté en camion frigorifique s'est retrouvé dans la salle municipale du village à la merci de mains expertes et avisées. Il n'a pas fallu longtemps pour que la viande soit désossée, malaxée et parfaitement assaisonnée et pour que la saucisse coule à flot pendant que de sublimes pots de pâtés se remplissaient à la vitesse grand V. Un ballet savamment orchestré qui n'a pas manqué d'attirer de nombreux Esplanins. S'en est suivi un repas « cochonnaille » avec boudins et croustillons, pâté et cervelas d'antan arrosé d'un vin local très apprécié.

Le recalibrage du réseau de déserte en eau potable s'achève au Serre de Lamant

Le syndicat de l'Avène avait programmé dès janvier 2019 le renforcement du réseau d'eau qui alimente les habitations du Serre de Lamant avec l'objectif de combattre les fuites d'eau et augmenter le débit. En effet, la canalisation existante traversait les champs avec un tracé difficilement identifiable. Elle était de faible section ce qui limitait d'autant le débit en eau. Face à l'importance des travaux de génie civil à réaliser sur l'ensemble du réseau de canalisations d'eau de l'Agglomération alésienne, c'est la REAAL qui a succédé au syndicat de l'Avène et pris ainsi le relais le 1er janvier 2020... Les travaux ont pu commencer après la période de confinement. L'entreprise RUAS a pu avancer à la vitesse de la trancheuse qui coupe la chaussée aussi facilement que nous tranchons notre pain. L'utilisation de ce matériel performant a permis de limiter les nuisances auprès des riverains. Chaque Esplanin est donc en mesure de mieux comprendre le montant de sa note d'eau. Le revêtement routier devrait rapidement retrouver sa splendeur initiale.



Bulletin Municipal

Bulletin n°13 - Juillet 2020 - Tirage : 120 exemplaires



CONTINUONS D'AGIR ENSEMBLE POUR LES PLANS

Madame, Monsieur, Cher(e) Ami(e)s,

Merci à toutes et tous pour nous avoir renouvelé votre confiance. Cela nous touche sincèrement et nous oblige. Convaincu depuis longtemps de l'exigence et de la beauté du mandat de maire, je mesure à quel point l'époque que nous traversons met encore plus au défi l' élu que je suis ainsi que l'ensemble du Conseil. Nous aurons à cœur de rester au plus proche de la réalité et du vécu de chacune des familles qui animent notre commune.

Avec le Covid 19 et le confinement nous avons vécu des semaines d'isolement et de repli sur soi. Mais pour autant, je tiens à saluer la solidarité de beaucoup d'entre-vous qui ont su remédier aux besoins de tous. Aujourd'hui, alors que la propagation du virus semble marquer le pas, n'oublions pas que les gestes barrières sont plus que jamais indispensables, le spectre d'une 2ème vague restant toujours d'actualité.

L'exigence d'une gestion rigoureuse, d'une information transparente ainsi que l'implication des habitants aux réflexions et projets que nous mènerons au cours de ces six prochaines années, continueront d'être au cœur de notre action.

Notre commune a plus que jamais sa partition à jouer au cœur de l'Agglo en s'affirmant comme un creuset du bien vivre ensemble et une référence pour la ruralité. Notre village est riche de son agriculture. Nous continuerons à être les vecteurs de sa promotion. Je souhaite enfin que ce mandat soit celui de l'appropriation de la commune par chacun d'entre vous.

Quatre élu(e)s du précédent conseil municipal n'ont pas souhaité se représenter (Bernadette, Eric, Alain et Patrick). Je tiens à les remercier pour leur dévouement. Quatre nouveaux élu(e)s, Marina, Marc, Jacques et José, nous ont rejoints, désireux comme eux de s'investir pour la réussite et le bienfait de notre commune. Quatre personnalités que nous présenterons dans notre prochaine édition.

Avec nos associations, nous continuerons de cultiver le bien vivre ensemble. A ce propos sachez qu'une toute nouvelle est née quelques jours avant le confinement. Des séances de scrapbooking investissent, en effet, la salle municipale tous les jeudis entre 14 et 17 heures... Qu'ils aient obtenu un diplôme ou soient passés en classe supérieure, félicitations à nos écoliers et étudiants aujourd'hui en vacances... Comme vous pouvez le constater ce bulletin est à l'image de notre dé-confinement, quelque peu réduit. J'émet le vœu que nous retrouvions rapidement une vie plus sereine et plus active. Prenez bien soin de vous et de vos proches car le danger est toujours là !....

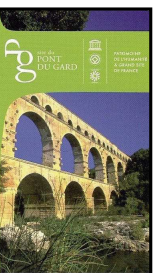
Sachez enfin que j'aurai à cœur d'être le Maire de tous les Esplanins, pleinement investi dans cette mission, avec responsabilité et bienveillance.

Bonnes vacances, bon été à toutes et à tous.

Votre maire Gérard Baront

1

Sur présentation d'un justificatif de domicile, chaque Esplanin peut bénéficier d'un accès gratuit. <http://pontdugard.fr>



RETOUR PHOTOS AVANT CONFINEMENT

« Prenez soin de vous, vous prendrez soin des autres ! »

C'est avec espoir et soulagement - confie la première adjointe - que nous rentrons, enfin, dans cette période particulière du dé-confinement... Une perspective plus sereine s'offre à nous, même s'il convient de rester vigilant en continuant de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires...Si durant ces trois mois de confinement qui ont bousculé nos vies, les portes de la mairie sont restées closes, notre secrétaire Claire a vaillamment réglé les affaires courantes et fait évoluer les dossiers en cours (télétravail oblige). Chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, les élus ont su être là pour vous faciliter la vie...

Ainsi au cœur de la pénurie de masques, la commune a pris l'initiative d'en faire confectionner en tissus lavables au profit du CCAS au prix de 2,50 €. « Nous avons ensuite distribué dans les boîtes aux lettres deux séries de masques gratuitement. La première à destination des personnes vulnérables, la seconde en collaboration avec Ales-Agglomération à l'attention, cette fois, de tous les habitants... » L'élue précise qu'au terme de la cérémonie d'investiture de la nouvelle équipe municipale, le maire a proposé d'adresser une motion au président de l'Agglomération alésienne demandant le versement d'une prime exceptionnelle aux agents collecteurs des ordures ménagères durant le confinement. « A l'image des soignants, le personnel de propreté fait en effet partie de cette catégorie de professionnels qui a œuvré dans le risque pour nous servir et nous protéger !... Si le temps d'une reprise progressive des activités est enfin venu, il est important de respecter les gestes barrières avec lesquels il va falloir apprendre à vivre durablement. Bon courage à tous, prenez soin de vous, vous prendrez soin des autres ! »

Petit rappel des règles essentielles pour une vie en collectivité réussie et équilibrée

Le Plan Local d'Urbanisme désormais adopté, il convient de prendre en compte les contraintes qui en découlent. Toute construction, tous travaux doivent faire l'objet d'un permis ou d'une déclaration préalable de travaux en mairie. C'est le cas lorsqu'il y a création d'une clôture, d'une construction inférieure à 20 m2 ou d'un agrandissement de maison si la surface ajoutée est inférieure à 40 m2... Avant de couper un arbre, il convient de s'assurer qu'il n'est pas protégé...

Il faut également savoir que sur la commune des Plans les toits plats sont purement et simplement interdits. Leur pente doit faire entre 27 et 30%. Les tuiles comme le crépis doivent être réalisés dans le ton vieille tuile et ton pierre. Enfin, l'entretien des accès aux habitations ou aux terres qui nécessitent l'utilisation d'un ponté busé, est de la responsabilité du propriétaire. Ponté qui doit être régulièrement nettoyé sur une longueur de deux mètres de part et d'autre.

Halte aux incivilités



Pour utiliser les conteneurs correctement bien lire les consignes affichées.

« Le bien vivre ensemble implique la responsabilité et les efforts de chacun d'entre-nous - précise Gérard Baroni - or l'arrivée des beaux jours et le dé-confinement peuvent susciter un certain relâchement. Ainsi, les Esplanins qui possèdent un animal doivent veiller à ce qu'il n'importune pas le voisinage en ce qui concerne les déjections, divagations et autres aboiements intempestifs... De la même manière, le bruit des tondeuses et autres engins à moteur un dimanche matin avant 10 heures et l'après-midi, est fortement déconseillé. »

En ce qui concerne les ordures ménagères, rappelons que les conteneurs individuels doivent être sortis la veille seulement ou le matin même de la collecte et rentrés après le passage du camion-benne. Aucun sac ne doit se trouver seul ou à côté d'un conteneur. Les conteneurs collectifs doivent être rangés dans un local approprié. Il est de la responsabilité des locataires ou du propriétaire de ne les sortir sur la voie publique qu'au moment adéquat. Quant aux encombrants, ils doivent être déposés seulement la veille du ramassage.

Enfin, pensez à lever le pied de l'accélérateur et à limiter

votre vitesse dans la traversée de la commune. Il y va de la sécurité de tous.

« Quatre panneaux de signalisation ont été détériorés ces derniers mois, précise Gérard Baroni. Un panneau coûte 250 €. « Soit plus de 1000 € à la charge de la collectivité... Une somme qu'on aurait pu utiliser plus intelligemment !... »



Le 24 mai, lors de la cérémonie d'investiture, en lui remettant l'écharpe tricolore Gérard Baroni renouvelle sa confiance à sa première adjointe.

RETOUR PHOTOS AVANT CONFINEMENT

Encrage agricole et engagement associatif au coeur des Voeux du 11 janvier



Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune et exprimé une pensée particulière à ceux qui y ont affronté des moments douloureux, évoquant le climat de crise qui aura marqué l'année 2019, le maire des Plans forme le vœu, « qu'enfin, en 2020, un dialogue courageux et constructif, contribue à la recherche du bien commun, à la sérénité et au respect de tous. » Il ignorait alors et avec lui les nombreux Esplanins venus l'écouter et partager le verre de l'amitié, à quel point l'année 2020 allait très vite basculer dans l'impensable. En effet, moins de deux mois plus tard, la France entière mais aussi une grande partie de l'Europe, faisait le choix de se confiner afin de se protéger d'un virus qui allait faire plus de 30.000 morts sur notre seul territoire... Poursuivant son discours, Gérard Baroni évoque alors la vie calme et agréable des petites communes qui comme Les Plans ont su garder leur encrage agricole tout en poursuivant un développement réfléchi et harmonieux. Les mots de l'élue sont accompagnés d'un savant diaporama réalisé par Claude Brun qui met en lumière la richesse et le dynamisme de la vie associative esplanine sans cesse renouvelée... Si les jeunes Esplanins qui ont su s'illustrer, se succèdent sur l'écran, deux personnalités emblématiques de cette vie associative sont également mis à l'honneur pour leur implication indéfectible. Visiblement émus, les instigateurs et chevilles ouvrières du Café associatif, Jacques Agniel et son ami Bernard Ducroix reçoivent la médaille de la commune en signe de reconnaissance... Enfin, évoquant les élections municipales de mars, Gérard Baroni ponctue son discours par ces mots : « Vous êtes les seuls à décider si vous voulez ou non que nous poursuivions notre mission...L'équipe que j'ai eu le plaisir de conduire a fait le maximum pour vous servir et être à votre écoute en défendant l'intérêt général et en respectant les engagements pris. Si notre feuille de route a été bien remplie, il reste encore beaucoup à accomplir. Si vous le souhaitez, demain, une nouvelle équipe légèrement modifiée se remettra au travail... »

Lundi 27 janvier : le sous-préfet s'imprègne de la réalité du village



Invité par le conseil municipal, Jean Rampon a abandonné quelques heures ses bureaux de la sous-préfecture pour venir découvrir le charme mais aussi la réalité économique et sociale de la commune des Plans. Il est très vite plongé dans la ruralité ambiante. S'il s'informe des possibilités de développement notamment en matière d'équipements urbanistiques et de démographie, il comprend très vite que l'âme du village tourne autour de la viticulture, de l'élevage et des cultures maraîchères. Il encourage les élus à poursuivre leur politique de gestion économique de l'espace et de préservation des terres tout en créant les conditions d'un développement harmonieux matérialisé en 2019 par davantage de permis de construire déposés en mairie... Il s'informe également des difficultés rencontrées par les agriculteurs, notamment lorsque les parcelles agricoles jouxtent les habitations... Après s'être intéressé aux

problèmes de sécurité et à la vie associative locale, élus et sous-préfet ont visité les exploitations Duplan (notre photo) et Gravil où une dégustation de vin a clôturé la visite.

Jeudi 30 janvier : le maire des Plans signe un important contrat de territoire

Très bonne nouvelle pour les Esplanins, Gérard Baroni a signé un second contrat de territoire qui offre à la commune une importante participation financière pour l'aménagement du quartier Leïras-Berguine. La scène (notre photo) s'est tenue dans un salon de l'hôtel Mouret à Nîmes en présence du Président du Département, Denis Bouad, des conseillers départementaux, Philippe Ribot et Valérie Meunier ainsi que des maires de Salindres, Belvézet et Vallérargues. La commune se voit ainsi attribuer la somme substantielle de 138 721 €, soit 55% de la somme nécessaire aux travaux d'aménagement et de mise en sécurité de ce quartier. Avec les appuis financiers de l'Etat et de la Région, les élus décrochent une enveloppe globale de près de 80% de la dépense. A l'image de ce qui a été obtenu pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité et d'embellissement de la mairie...Auparavant, ont été réalisés par le SMEG, les travaux de renforcement de la ligne EDF avec mise en discrétion, du réseau d'éclairage public avec implantation de lampadaires tout comme l'aménagement des gaines destinées à accueillir la fibre et le câble Orange défectueux.

